Le MAG de Sospel

N° 1_JANVIER 2021
magazine municipal de Sospel

VIE LOCALE

Des nouvelles illuminations pour les fêtes

L'ÉQUIPE MUNICIPALE p. 4-5

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE p. 10

L'ABC DU PARC DU MERCANTOUR p. 12-15

Toutes les infos de Sospel
www.sospel.fr

Sospel

SOMMAIRE

3 **ÉDITO**
Le mot du Maire

3 **SÉCURITÉ**
Le mot de David Bousseau

4 **L'ÉQUIPE MUNICIPALE**
Le Maire et les adjoints

5 **L'ÉQUIPE MUNICIPALE**
Les autres élus

6 **COVID 19**
Restons mobilisés

7 **VIE ÉCONOMIQUE**
Entretien avec Stéphane Faccendini
Brasserie indépendante du Mangiabo

8 **AGENDA**
Retour sur l'été/rentrée

9 **VIE LOCALE**
Renouveau des illuminations de Noël
La fibre arrive à Sospel
Label « Petites Villes de demain »

12 **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCOLOGIE**
ABC du Mercantour :
inventaire de la biodiversité sospelloise

16 **SPORT & LOISIRS**
Portraits de Clément Champoussin et Nicolas Collucini
Un nouvel espace dédié à l'éducation canine

18 **TRAVAUX**
La nouvelle municipalité au travail
Une rentrée scolaire réussie

19 **SÉCURITÉ**
Création d'une police Municipale pour Sospel

19 **EXPRESSIONS LIBRES**

20 **ACTUALITÉS**
Retour sur la tempête Alex

POUR RESTER INFORMÉS, SUIVEZ NOUS AU QUOTIDIEN SUR LES RESEAUX SOCIAUX SUR LA PAGE FACEBOOK
@mairiedesospel

CONTACTEZ NOUS :
communication@sospel.fr

N° 1_JANVIER 2021

Semestriel d'information édité
par la commune de Sospel

Directeur de la publication
Jean-Mario LORENZI
Rédaction
Service communication
Conception-réalisation
Carla Mantero
Crédit photos
Mairie de Sospel sauf mentions contraires
Imprimeur
Imprimerie Zimmermann
Nb d'exemplaires
2500

Mairie de Sospel
Place Saint-Pierre
06380 Sospel
04.93.04.33.00
Accueil en mairie annexe
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de13h30 à 16h00

Suivez les actualités sur les comptes officiels :
@mairiedesospel **@sospel_bevera**

Le mot du Maire

« Que cette année vous soit heureuse ; que la paix et la santé vous tiennent lieu de fortune ».

Madame de Sévigné

Chères Sospelloises, Chers Sospellois,

Ces six premiers mois de mandat ont été très intenses, dans un contexte sanitaire inédit en raison de la crise de la Covid-19. Pour autant, je peux d'ores et déjà vous rassurer sur un point fondamental de notre action : les chantiers sur lesquels nous nous étions engagés démarrent progressivement et les premiers résultats seront visibles dès 2021.

En novembre dernier, notre Commune a été retenue dans le cadre du programme « Petites Villes de demain ». Cette reconnaissance devrait nous aider à concrétiser nos projets de redynamisation, en nous apportant une ingénierie et en nous permettant de pouvoir compter sur des crédits supplémentaires sur la période 2021-2026.

Ce début d'année est aussi l'occasion pour moi bien sûr, de vous adresser tous mes vœux de bonheur pour 2021, en espérant que nous pourrons enfin tourner la page de cette crise sanitaire mondiale, et retrouver les plaisirs simples de pouvoir partager un moment entre amis au restaurant ou à la terrasse d'un café.

Croyez en ma détermination et en notre totale implication, avec l'ensemble de mon équipe municipale, pour préserver Sospel et la faire avancer entre modernité et tradition, en vous protégeant et en améliorant sans cesse votre qualité de vie.

Jean-Mario LORENZI
Votre Maire

SÉCURITÉ
LE MOT DE DAVID BOUSSEAU

L'arrivée d'un Policier Municipal à SOSPEL en janvier 2021 représente un véritable atout pour notre village. C'est un pas de plus pour la sécurité des habitants et la tranquillité de tous. La sécurité, dans une commune telle que la nôtre, passe par ce lien humain avec la population, nos commerçants, notre jeunesse et nos anciens.
Une Police Municipale représente une autorité bienveillante, rassurante et de proximité qui garantit à tous une écoute et l'application des lois, en collaboration constante avec les gendarmes qui vivent eux aussi avec leur famille à Sospel.
Il faut rappeler à chacun certaines règles du « bien-vivre ensemble », en faisant preuve de bon sens, de pédagogie et d'empathie pour son prochain.

Sa mission sera d'encadrer et de protéger, avant de réprimer s'il n'y a plus d'autre alternative. La sécurité et la sérénité ne peuvent exister que par l'engagement de chacune et de chacun au quotidien.

Bonne Année 2021.

David BOUSSEAU
Adjoint au Maire, en charge de la
Sécurité et du personnel communal

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, issu des élections du 15 mars et du 28 juin 2020, a été mis en place le vendredi 3 juillet avec l'élection du Maire, Jean-Mario LORENZI, et de ses adjoints.
Depuis cette date, tous les Conseils Municipaux sont retransmis en direct sur la page Facebook officielle de la Mairie, pour respecter le caractère public des réunions malgré les mesures de distanciation sociale.

JEAN-MARIO LORENZI

Maire de Sospel,
Vice-Président de la CARF

CHRISTOPHE BRUNENGO

1er Adjoint.
Adjoint en charge des Finances et du développement économique

ELIANE ALBIN

2ème Adjointe.
Adjointe en charge de l'administration générale

RENAUD DETOEUF

3ème Adjoint.
Adjoint en charge des affaires scolaires

MARTINE FERRERO

4ème Adjointe.
Adjointe en charge du tourisme, de la culture, des fêtes et manifestations et du protocole

DAVID BOUSSEAU

5ème Adjoint.
Adjoint en charge de la Sécurité et du personnel communal

CHRISTINE COSENTINO

6ème Adjointe.
Adjointe en charge des affaires sociales

MICHEL POGGI

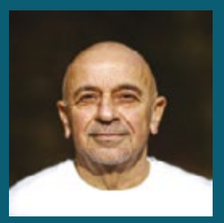

7ème Adjoint.
Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

RICHARD COLSON

Conseiller municipal délégué à la recherche de financements et à la communication

MARIANNE GERMANO-ORFAO

Conseillère municipale déléguée aux manifestations et à la jeunesse

NICOLAS CROO

Conseiller municipal délégué aux sports et à la vie associative

LIVIA VERET

Conseillère municipale déléguée à l'environnement et à l'embellissement du village

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITE

LAURENCE GIRAUD

KHÉDIDJA VANPOUCHE-OUNIS

CYRIL BLANSCHE

VÉRONIQUE TROCH

LUCAS CHAREF

MARTINE CHAVONET

NICOLAS REY

NICOLE RAYBAUT

MICHEL CHAMPOUSSIN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

JEAN-PIERRE PEGLION

DOMINIQUE CESARINI

THOMAS LEBARD

FLORENCE ARNOLD-RICCI

THIERRY GRIMONT

BRIGITTE SCOTTO-LOMASSESE

COVID-19
RESTONS MOBILISÉS

L'épidémie de COVID 19 et les mesures liées à l'état d'urgence sanitaire nous ont tous touchés, dans notre quotidien, nos familles, notre travail. Chacun connaît des malades, leurs familles et malheureusement parfois des personnes décédées. Notre solidarité et notre compassion sont sans faille.
Le confinement aura mis en évidence ces métiers si essentiels à notre vie quotidienne, dans le domaine de la santé, mais aussi de la logistique, de la sécurité, du commerce, de l'aide à la personne, de l'éducation et de l'accompagnement des plus fragiles, seniors et enfants. Qu'ils soient toutes et tous remerciés sincèrement de leur engagement.
Dès le 3 juillet, date du premier Conseil municipal, les élus se sont empressés de chercher des solutions pour soutenir l'économie locale. La première décision a été d'exonérer de droit de terrasses pour l'année 2020 l'ensemble des commerçants ayant été contraints de fermer en raison du premier confinement.

LES ÉCOLES PRÊTES ET BIENVEILLANTES

Depuis la rentrée de septembre, chaque établissement a décliné le protocole sanitaire édité par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en fonction de ses particularités : nombre d'accès utilisables, moyens humains, contraintes liées au cheminement dans le bâtiment, continuité et cohérence avec les temps périscolaires. Les brassages entre classes sont évités et des passages réguliers aux sanitaires sont organisés pour les enfants, notamment pour se laver les mains. De la crème lavante liquide certifiée « ecolabel » (à base d'ingrédients d'origine végétale) a été mise à disposition. Elle a été remplacée, début janvier, par un produit « hypoallergénique » pour limiter les rougeurs signalées chez certains enfants.

LE C.C.A.S.* AU CHEVET DES PLUS FRAGILES

Connaissant la fragilité des personnes âgées face au virus, le CCAS a immédiatement lancé une campagne de mise à jour de son registre de personnes vulnérables. Dans ce cadre, un courrier a été adressé à 700 personnes de plus de 65 ans. Actuellement 115 personnes sont inscrites. Régulièrement, les élus, membres du CCAS, contactent ces personnes par téléphone, afin de prendre de leurs nouvelles et de connaître leurs besoins (médicaments, produits de première nécessité...). Même en période de confinement, les services d'aide à domicile et de portage des repas se sont poursuivis, dans le respect total des mesures sanitaires.
Le Centre Communal d'Action Sociale reste joignable au : 04.93.04.33.25, et à votre écoute.

NOUVELLE INSTALLATION

Entretien avec Stéphane Faccendini

Brasserie indépendante du Mangiabo

Stéphane Faccendini, Brasserie du Mangiabo.

Pourquoi s'être lancé dans la production de bière locale ?

J'ai toujours été intéressé par le métier de brasseur et la fabrication de bière ; il s'agit même d'un rêve qui date de mes vingt ans lorsque j'étais étudiant sur les bancs de la fac de Nice dans le milieu des années 90 !!
J'ai ensuite appris le métier de brasseur au début des années 2000 dans l'une des toutes premières brasseries de Corse, si ce n'est la première : la Tribbiera !
Dès lors, j'ai été piqué par le virus (sans mauvais jeu de mots), et je ne cesse de brasser depuis, pour moi, la famille, les copains.
Les aléas de la vie m'ont fait exercer différentes activités, mais je savais que celle de brasseur devait être, un jour ou l'autre, mon choix de vie. Il fallait juste saisir l'opportunité et savoir attendre.
Le choix de la devise : « Audere est Facere » (« oser c'est faire »), qui figure sur mes bouteilles, en est l'illustration.
Etant originaire de Sospel, et ayant eu l'opportunité de retrouver le quartier de mon enfance, Bérins, je me suis dit que le moment de me lancer était venu, j'ai alors aménagé le sous-sol de ma maison pour y installer ma brasserie.

Le choix du nom n'est pas un hasard ?

Oh que non ! Il est une évidence ! Le Mangiabo, c'est ma montagne, c'est notre montagne à tous !
Depuis que je suis enfant, cette montagne me fascine; je ne compte pas les fois où je contemple notre beau pays du haut de son sommet.
Et puis, surtout, le Mangiabo, c'est la montagne qui se dresse juste derrière la Brasserie ! C'est de là que jaillit la source qui alimente le quartier, et la brasserie.
J'ai la chance de pouvoir brasser avec cette eau très bonne, qui provient directement du Mercantour sans zones de cultures intensives et/ou pollution.

Quelles sont les difficultés rencontrées avec la commercialisation des premières bières ?

La difficulté est surtout de s'improviser vendeur, en plus de brasseur. Je privilégie d'ailleurs, en tant que brasseur indépendant, les petits commerces qui, contrairement aux grosses enseignes, vont parler de ma bière et non pas juste la poser sur une étagère au milieu d'autres produits… c'est également la raison pour laquelle je ne passe pas par un prestataire commercial pour diffuser mes produits.
A la brasserie, l'ambassadeur/vendeur, c'est le brasseur (et son épouse!). Il faut également anticiper les variations des demandes suivant les saisons …et les confinements!

Quelle est la production actuelle et les objectifs ?

Je propose actuellement 4 types de bières, Une blonde, **Blondie**, une ambrée, **La Partisane**, une India Pale Ale, **La Kilimangiabo IPA**, une Pale Ale au nez fruité, la **Kilimangiabo SEPA**, pour South East Pale Ale (appellation auto proclamée et revendiquée par moi-même !!).
Des recettes avec houblons et plantes sauvages sont à l'étude, ainsi que des bières de saison.

Où peut-on acheter la bière du Mangiabo ?

A Sospel, on trouve mes bières à la **Ca da Masca**, au **Magasin Bio Self**, à la **Coopérative agricole Gamm vert**, au restaurant **La Faïssa pizza**, et très prochainement en Roya-Bevera , à Nice, Menton, Vallauris.

4 bières différentes à découvrir.

RETOUR SUR L'ÉTÉ/RENTRÉE

Malgré cette crise sanitaire sans précédent, nous avons pu profiter de quelques animations cet été. Les gestes barrières n'ont pas freiné l'engouement des Sospellois et des touristes pour la culture.

Concert pendant Les BaroQuiales 2020.
©E. Clement-Demange

Au mois de juillet, les Baroquiales, formule allégée et gratuite, ont accueilli plus de 150 personnes à chacun des trois spectacles.
Sincères remerciements à Jean Sébastien Beauvais pour la programmation artistique, à Karine Tomaselli pour la communication et au Père Engeni pour la belle messe, toujours un moment phare de notre festival.

Nous espérons que 2021 nous permettra d'organiser de belles manifestations et animations pour le plaisir de tous, sospellois, touristes et commerçants.

En juillet et août, 4 soirées estivales variées ont enchanté sospellois et touristes. Un grand merci à l'Assemblée Départementale et à son président Charles-Ange Ginésy.

Distribution des cadeaux de Noël à l'école et au CCAS.

D'autres manifestations ont malheureusement été annulées, comme le traditionnel repas de Noël pour nos aînés.
La Municipalité et son CCAS ont offert 300 cadeaux gourmands et festifs aux Sospelloises et Sospellois de 70 ans et plus.
Les 180 résidents de l'EHPAD recevront aussi un cadeau de Noël.
En raison des mesures liées au Covid, ils seront distribués par le personnel de l'établissement dès que possible.

Nos écoliers n'ont pas été oubliés. Cette année, la municipalité et l'association des parents d'élèves se sont associées pour offrir un livre et un sachet de friandises à chaque élève des écoles maternelle et élémentaire (333 élèves).
Pas de spectacle de Noël pour les écoles, en raison du Covid et de vigipirate. La mairie a organisé deux journées de contes avec le concours de Catherine Norro, notre bibliothécaire et conteuse et cinq de ses collègues de l'association « Contes d'ici et d'ailleurs ». Les textes si joliment déclamés ont ravi les enfants. Merci Mesdames et merci aux enseignants qui ont adhéré à notre proposition.

©Nans Colson

©Thomas Giraud

Renouveau des illuminations de Noël

Au terme d'une année 2020 particulièrement difficile avec la présence de la Covid, le Conseil Municipal a souhaité offrir aux Sospelloises et aux Sospellois de nouvelles illuminations de Noël. Un investissement a ainsi été réalisé pour effectuer les branchements électriques adéquats et renouveler les anciennes décorations devenues pour beaucoup obsolètes.
Vous avez pu les admirer sur l'Avenue Jean Médecin, sur le toit du lavoir de la place Garibaldi pour le Père Noël, devant la Mairie, etc. Les enfants auront été nombreux à venir déposer leur liste dans la magnifique boîte aux lettres.
Cette initiative a été confortée par les commerçants qui ont également participé à l'embellissement du village en décorant leurs vitrines, et par les particuliers qui ont illuminé jardins et balcons pour le plaisir de tous.

©Thomas Giraud

L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE LOISIRS EST LANCÉ.

Annoncé durant la campagne électorale, le projet de création d'un espace dédié aux familles, dans la continuité du city-stade et du skate-park, avec aire de pique-nique, aire de jeux pour les enfants, ateliers crossfit, a aussitôt été engagé.
Un architecte paysager a été retenu pour intégrer au mieux les nouveaux équipements.
D'autre part, pour assurer le financement de cette opération inscrite au budget de la Commune, des demandes de subventions ont été déposées en urgence, dès le mois de juillet, auprès de la Région et du Département.

Un parcours d'orientation ludique sera également proposé aux familles avant l'été prochain.

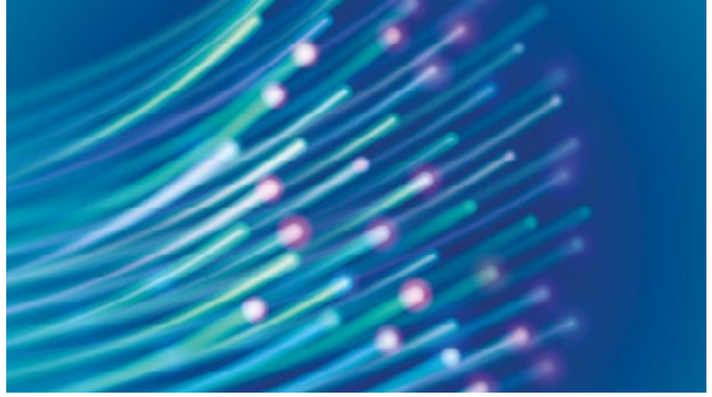

OÙ EN SOMMES-NOUS DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR NOTRE COMMUNE ?

La fibre optique pour le grand public est de plus en plus présente sur la commune. Notre magazine a souhaité faire le point sur ce sujet avec Orange et répondre à vos questions ?

QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

Une fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à des débits très élevés sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. La fibre optique est capable d'acheminer des débits descendants considérables, jusqu'à 60 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL), pour recevoir des informations comme pour en envoyer.

A QUOI SERT LA FIBRE ?

La Fibre, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultané sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le son Dolby ATMOS, la caméra 360°...
Télécharger un film en full HD de 30 Go prend 2h13 avec l'ADSL et 4 minutes et 30 secondes avec la Fibre !

QUI DÉPLOIE LA FIBRE ?

Orange a été nommée par le gouvernement et l'autorité de la concurrence pour être l'opérateur technique sur la commune. C'est donc Orange qui déploie la Fibre. Mais, comme le stipule le cadre réglementaire, ce réseau sera ouvert à tous les opérateurs qui souhaitent venir sur la commune. Chaque habitant aura le choix de son Fournisseur d'Accès à Internet.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE DÉPLOIEMENT ?

Le déploiement comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants. Afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants communiquent dès aujourd'hui auprès de leur syndic et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, Orange pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile. Afin de suivre les étapes du déploiement, vous pouvez consulter le site **reseaux.orange.fr.**

OÙ EN EST LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE ?

Le déploiement a bien démarré sur la commune début 2020 et il se poursuit. La fibre est installée dans toutes les rues de la commune. Nous continuons à raccorder immeuble par immeuble et également les lotissements et les maisons. Environ plus de 800 foyers sont aujourd'hui éligibles soit un tiers des logements. A cette étape d'avancement, nous traitons des raccordements plus complexes. Nous sommes souvent dans l'obligation de faire appel à des techniques de fibrage aérien et sur façade. Il est toutefois important de réaffirmer que tous les logements seront bien raccordés et que les délais dépendent souvent de la complexité technique du raccordement.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DU COVID SUR CE DÉPLOIEMENT ?

Nous sommes conscients qu'avec la crise sanitaire et les nouveaux usages engendrés, (télétravail, télé-enseignement, télé-santé..) l'accès au très haut débit est devenu une nécessité encore plus forte pour tous les habitants. C'est pourquoi nous souhaitons rendre éligible à la fibre le plus grand nombre de foyers au plus vite. Cependant la crise a malheureusement ralenti nos opérations de déploiement et les contraintes sanitaires post confinement ne facilitent pas une accélération de ce déploiement. Toutefois, avec nos partenaires techniques, nous avons réussi à maintenir un certain volume d'activités pendant la période de confinement, aujourd'hui le déploiement se poursuit et nous espérons retrouver un rythme de déploiement normal au plus vite.

QUELS SONT LES NOUVEAUX OBJECTIFS D'ORANGE ET LES PERSPECTIVES DU DÉPLOIEMENT POUR 2021 ET 2022 ?

Depuis le début du projet Fibre, l'engagement d'Orange au niveau national est de rendre éligible à la fibre l'ensemble des villes dont Orange a la responsabilité dans le cadre de ses conventions pour fin 2022. Cependant, du fait de la crise Covid et de la croissance du parc de logements à raccorder, des discussions sont en cours pour réévaluer la faisabilité de cet objectif et une communication sera faite vers les communes concernées dès qu'un accord sera trouvé au niveau national.

Un rappel de la procédure pour que les particuliers se renseignent ? Les particuliers peuvent s'inscrire sur le site : **Réseaux.orange.fr/fibre pour être informés de l'état d'avancement de l'éligibilité de leur habitation à la fibre.**

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

2021-2026

La ville de Sospel a été sélectionnée le 14 novembre 2020, aux cotés de 5 autres communes des Alpes-Maritimes (Tende, Breil-sur-Roya, Roquebillière, Puget-Théniers et St Vallier de Thiey) pour participer au programme « Petites villes de demain ».
Ce dispositif, piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires et des collectivités locales, devrait nous offrir de nouvelles opportunités pour améliorer le quotidien de nos administrés. Il intervient au moment où notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent et devrait ainsi nous aider à mobiliser assistance technique et dotations financières supplémentaires (« Plan de relance »).

Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises.
- L'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Les élus ont d'ores et déjà identifié les premières pistes de travail pour 2021 :

- le recrutement d'un chef de projet pour coordonner les actions à mener ;
- la création d'une maison "France Services" pour faciliter l'accès des citoyens aux services.

Petites villes de demain

Parc national du Mercantour

Qu'est ce qu'un ABC ?

Les Atlas de la biodiversité communale (ABC) ont été initiés en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'Énergie et du Développement durable. Celui de Sospel a débuté en 2018 et s'est terminé en 2020. Ce programme, entièrement financé par l'Office Français de la Biodiversité, porté par la commune de Sospel et réalisé par le Parc national du Mercantour, a plusieurs volets.

Le principal objectif étant la connaissance, le parc national a réalisé un état des données concernant la biodiversité et les paysages à l'échelle de la commune complété par des inventaires ciblés sur les groupes les moins connus ou ceux qui comportaient des enjeux particuliers. Les échanges et les rencontres suscités par le programme ABC ont également été l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la biodiversité qui nous entoure et de sensibiliser le public, notamment à travers plusieurs animations et supports de communication. Enfin, ce programme constitue un moyen de renforcer l'attractivité de la commune en valorisant le patrimoine naturel qui s'y trouve au profit de tous.

Explor'Nature à Sospel.
©M. Ancely/PNM

ABC Atlas de la Biodiversité Communale Sospel

POURQUOI FAIRE DES INVENTAIRES ?

L'intérêt de cette démarche est de mieux connaître la biodiversité présente pour en tenir compte lorsque des projets risquent de l'impacter. Les inventaires réalisés ont également un intérêt, à une plus large échelle, pour évaluer le statut des espèces. Ils contribuent enfin à la connaissance de la biodiversité en général.
Des études spécifiques ont été réalisées sur les chauves-souris, les criquets et les sauterelles, les pollinisateurs sauvages (abeilles et syrphes), ainsi que sur la flore. De plus, le Parc national a organisé en 2018 un évènement scientifique à Sospel baptisé Explor'Nature. Celui-ci a permis de rassembler 40 scientifiques et naturalistes chevronnés qui ont arpenté le territoire à la recherche d'espèces encore non connues sur la commune. A l'issue des prospections, qui s'étalaient sur quelques jours, plus de 2 700 observations ont été réalisées et ce sont 940 espèces encore inconnues sur le territoire de Sospel qui ont été ajoutées. L'ensemble des résultats peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : **https://fr.calameo.com/red/0010061851e2d55a96358**

LES RÉSULTATS

Les résultats de l'ABC sont impressionnants, car le nombre d'espèces connues à Sospel est passé de 2 180 à 3 669. Pour mettre ces chiffres en perspective, le tiers des espèces recensées dans le Mercantour est présent à Sospel. Pour certains groupes, la diversité est particulièrement remarquable : c'est, par exemple, la moitié des papillons de jour de France métropolitaine que l'on trouve ici, ou encore un tiers des mammifères terrestres de France (notamment, la moitié des chauves-souris connues en France). Concernant la flore, près du quart des espèces connues en France a été recensé à Sospel également, ce qui est remarquable, notamment lorsqu'on rapporte la superficie de Sospel à l'échelle du territoire métropolitain, à peine plus d'1/10 000ème !

Hibou grand-duc
©Imran Shah

Vanesse des pariétaires
©H. Cuper

©CLOUDTAIL
Loutre d'Europe

LOUTRE

La présence de la loutre à Sospel est probablement assez ancienne mais elle n'a été détectée qu'en 2019.
Il semble possible qu'une petite population ait profité de refuges dans la Bévéra et la Roya pour se maintenir mais nous n'avons pas de certitudes. Des analyses génétiques sont en cours et nous en diront probablement plus sur l'origine des individus présents.
Cette espèce protégée a connu une régression importante en France en raison de la chasse et des pollutions des cours d'eau. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière avec la mise en place d'un plan national d'actions en sa faveur. Sa présence doit absolument faire l'objet d'une vigilance particulière.

Concernant la faune, 2 332 espèces animales ont été recensées sur la commune : 39 mammifères, 137 oiseaux, 15 reptiles, 6 amphibiens et 2 135 invertébrés (principalement des insectes). Parmi ces espèces, certaines sont très emblématiques, comme la loutre. Découverte en Bévéra et en Roya en 2019, beaucoup de choses sont encore à découvrir à son sujet dans nos vallées. Plusieurs indices de présence ont été observés à Sospel, y compris depuis le passage de la tempête Alex. Toujours chez les mammifères, les chauves-souris sont bien présentes à Sospel avec plusieurs colonies remarquables et bien identifiées, certaines étant importantes à l'échelle nationale. On trouve également des espèces présentes à Sospel et inconnues ailleurs dans le Parc comme le minioptère de Schreibers ou le murin de Capaccini. Ce dernier, trouvé à Sospel pendant Explor'Nature en 2018, est une espèce d'affinité méditerranéenne et est parfois qualifié de « murin pêcheur ». En effet, il utilise les zones les plus calmes de la rivière pour capturer ses proies, se servant de l'écholocalisation reflétée par la surface de l'eau qui joue le rôle d'un miroir.

Murin de Capaccini
©J. AIHARTZA

Ophrys de Bertoloni
©M. BENSA/PNM

Centaurée des Alpes
©E. BLASUTTO

Chez les oiseaux, on peut citer le hibou grand-duc, dont au moins deux couples sont présents (Gorges de Piaon et Pont de Caï) et le tétras-lyre, qui est à la limite de sa répartition, on trouve donc à Sospel les individus les plus proches de la mer. Sont aussi présentes plusieurs espèces menacées comme la pie-grièche écorcheur ou la caille des blés.

Chez les insectes, c'est le groupe des papillons de jour qui est le plus remarquable avec la présence notamment de deux espèces très rares et très menacées en PACA, la vanesse des pariétaires et l'hermite. Encore bien présente et commune dans tout le Sud-Est de la France il y a une cinquantaine d'années, la population de cette espèce a diminué de plus de moitié et elle ne survit plus que dans quelques rares endroits dont Sospel. On peut même l'observer dans le village où elle utilise les murs envahis de pariétaires (gambaroussette) pour y pondre ses œufs.

Chez certains groupes bien étudiés à Sospel, il y a aussi de belles surprises, c'est le cas des syrphes. Une espèce encore non décrite et jamais observée a été trouvée sur les adrets autour du Col de Braus, Merodon « species nova » car elle n'a, pour l'instant, pas de nom. Une espèce de syrphe très menacée et en régression a également été rencontrée à Sospel. Il s'agit de *Sphiximorpha subsessilis*. Bien que son apparence la fasse ressembler à une guêpe, cette mouche est complètement inoffensive. Elle utilise les coulées de sève sur les très vieux peupliers présents dans la ripisylve de la Bévéra pour y pondre ses œufs.

Pour la flore, le parc national a recensé 1 126 espèces qui bénéficient de divers paramètres : un climat méditerranéen et montagnard, un relief varié, un cours d'eau, la Bévéra, dont les nombreux affluents ont façonné des gorges et une plaine alluviale, des pentes aménagées en terrasses, et, enfin, l'omniprésence des forêts qui confèrent à la commune une forte identité paysagère à quelques kilomètres du littoral méditerranéen. On y rencontre par exemple 43 espèces différentes d'orchidées comme les ophrys, un genre regroupant plusieurs espèces de répartition méditerranéenne. Certaines sont assez communes, l'ophrys bécasse, l'ophrys noir, ou encore l'ophrys bourdon. Mais l'espèce la plus rare est l'ophrys de Bertoloni, affectionnant les pelouses sèches rocailleuses et les terrasses plus ou moins à l'abandon. Une autre orchidée attire l'oeil par sa morphologie inhabituelle, c'est le sérapias à pétales longs, une espèce méditerranéenne. Une autre espèce très remarquable à Sospel, c'est le chêne chevelu dont quelques peuplements existent dans le haut du vallon de la Fighetta, vers le col de Braus, dans le Guiou ou autour du col de Brouis. Il n'y a que deux ensembles forestiers où on le rencontre en France, à Sospel et dans les environs de Grasse, son habitat est très fragmenté et en déclin, c'est pour cela qu'il est actuellement classé vulnérable sur la liste rouge des plantes vasculaires de PACA. Pour le reconnaître, il faut plutôt se fier au chapeau de ses glands : ceux-ci ont des trichomes, sortes d'excroissances, qui font penser à des cheveux. On peut également citer la centaurée des Alpes, dont l'unique station en France se trouve dans le secteur du mont Cuore, où elle s'y développe en pleine lumière dans les fissures. Sont également présentes plusieurs espèces endémiques, c'est-à-dire très localisées, comme le cytise d'Ardoino, la gentiane de Ligurie ou encore l'euphorbe de Canut. En plus de leur endémisme, toutes ces espèces sont rares et menacées, Sospel joue donc un rôle important dans leur conservation.

Merodon sp nov
©M. Speight

Chêne chevelu
©F. Flohr Reynolds

CE QU'IL FAUT RETENIR

Sospel présente plusieurs grands atouts en termes de biodiversité. La commune bénéficie à la fois des influences marines et montagnardes et d'un gradient altitudinal important. Elle dispose de grands ensembles forestiers, mais également de milieux ouverts et semi-ouverts bien représentés et son réseau de cours d'eau est composé d'une multitude de petits affluents toujours en eau qui connectent tous les habitats entre eux. C'est pour cela qu'on y retrouve une flore et une faune particulièrement riches. La présence des espèces qui composent cette diversité est remarquable, car celles-ci se trouvent souvent dans des situations peu communes : parfois plus éloignées de la côte qu'à l'accoutumée, parfois, à l'inverse, à une altitude plus basse ou plus élevée que dans les autres stations montagnardes connues. On y rencontre également un grand nombre d'espèces endémiques. Cela illustre bien la typicité et le contraste que l'on peut observer dans le paysage sospellois, mais cela implique surtout que Sospel constitue un refuge pour de nombreuses espèces ou habitats menacés et patrimoniaux et a donc une forte responsabilité dans leur conservation à une échelle régionale, voire nationale.

Dans les années à venir, il faudra donc veiller dans la mesure du possible au maintien des trames paysagères et à l'amélioration des connaissances, notamment en ce qui concerne les zones humides.Pour plus d'informations, retrouvez l'ensemble des documents concernant l'Atlas de la Biodiversité Communale de Sospel sur la page web suivante : **http://bit.ly/ABC-Sospel**

L'INTERVIEW

Deux jeunes cyclistes Sospellois en plein essor !

Interview de Clément Champoussin
et Nicolas Colluccini, tous deux âgés de 22 ans.

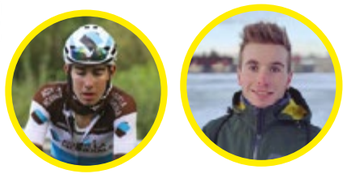

Clément Champoussin à gauche
et Nicolas Colluccini

Clément tu es passé professionnel le 1er avril 2020, qu'est-ce que cela a changé ?

Ce qui a changé c'est mon statut officiel de coureur professionnel avec un contrat jusqu'à fin 2022 lié à « Ag2r la Mondiale ». C'est surtout la concrétisation de mon investissement depuis des années pour arriver à ce niveau. Cela m'a demandé beaucoup de sacrifices et j'ai été reconnu. Je rentre dans un autre univers professionnel et j'ai encore beaucoup à apprendre en matière d'entraînement et sur les courses World tour. Il ne faut surtout pas oublier tout ce qui touche l'environnement du vélo. (les sponsors, les relations entre coureurs, le matériel, l'administratif etc…) et être vigilant.

Nicolas, tu es aujourd'hui intégré au Team Nice Métropole qu'est-ce que cela à change ?

Intégrer le Team Nice Métropole m'a redonné confiance en moi et m'a surmotivé. Je suis ravi de pouvoir faire une saison entière au plus haut niveau. Je me sens à ma place au sein de cette structure récemment créée, j'arrive à m'y projeter sur le long terme grâce au suivi d'entrainement dont je vais pouvoir bénéficier. Avec un programme de course diversifié j'espère pouvoir prouver qu'ils ont eu raison de me faire confiance pour cette saison 2021, en donnant le meilleur de moi-même et ainsi pouvoir réaliser de grandes choses avec et pour le collectif. J'entame donc cette saison avec beaucoup d'ambition personnelle et collective, en espérant pouvoir passer un nouveau palier avec ce Team.

Quel bilan sportif faites vous de cette année 2020, si particulière avec la COVID?

NC. La COVID a perturbé le programme des courses en France et dans le monde, avec une activité sportive à l'arrêt comme dans la plupart des autres secteurs. Ça a donc été au niveau sportif une année de transition, je suis resté chez moi à Sospel, j'en ai profité pour entretenir ma forme physique et j'ai eu la possibilité de travailler mes faiblesses pour l'année à venir. J'ai quand même pu participer à 2 courses UCI à étapes : La Vuelta Guatemala et le tour du Mevlana en Turquie. Je me sens prêt et impatient pour la saison à venir.
CC. Cette année a été particulière comme pour malheureusement beaucoup de monde. Le calendrier a été complétement bouleversé et les courses reportées ou annulées.
Je n'ai pas pu faire les courses avant le début du COVID (avant mi-mars) et ma saison a commencé très tardivement sur le tour de l'Ain. J'ai deux satisfactions :
Sur le tour du Luxembourg où malgré le manque de compétition j'ai fini 8ème au général et le niveau était assez relevé et bien entendu sur le tour d'Espagne qui pour moi était une aventure sans repère (3 semaines de courses sur un des 3 monuments). Il y avait surtout un très gros niveau et la plupart des coureurs alignés sur le Tour de France. Un parcours très exigeant et difficile. La période était aussi inédite (fin oct. début nov.). J'ai réussi à faire 2 top 10 sur les étapes de montagne et une 17ème place sur le contre la montre. J'ai pu aider l'équipe. Au final une 31ème place. J'ai récupéré rapidement et appris énormément au contact des meilleurs.

Quels sont vos objectifs pour 2021 ?

CC. Pour 2021, je dois faire un point avec mon directeur sportif avant la fin de l'année pour planifier les courses sur 2021.
Il faut bien entendu, tenir compte des contraintes du COVID qui peuvent modifier le calendrier de début d'année. C'est sûr que mon souhait serait de participer au tour de France, mais je laisserai le soin à mes responsables de me proposer un calendrier au plus près de mes attentes.

Clément Champoussin sur le Tour de l'Avenir.
©Freddy Guerin/DirectVélo

Avec mon expérience sur le tour d'Espagne en 2020, je pense faire en 2021 soit le Giro soit le Tour de France. Mais la saison ne se résume pas aux grands Tours, j'espère être présent sur les courses d'une semaine et sur les ardennaises et flandriennes.
NC. Me faire plaisir et réaliser de belles performances sur les courses UCI en France et à travers le Monde (où de nombreuses courses sont normalement prévues… je croise les doigts !). J'espère obtenir quelques victoires d'étapes sur ces courses et faire briller le collectif du Team au niveau national sur les coupes de France. J'ai bien entendu des objectifs personnels mais aussi et surtout collectifs. J'aimerais réellement qu'on puisse faire reconnaître et parler du nouveau Team pour sa première année d'existence: pour cela il nous faut des victoires et on va travailler pour !

Quel est votre itinéraire préféré au départ de Sospel :

CC. Sospel pour moi est un « super » terrain d'entrainement autant pour la route que pour le VTT. Je suis en dehors des courses pratiquement toujours à Sospel. L'hiver je descends sur le littoral et je complète mes séances avec du VTT.
De ce côté, il y a de quoi faire et le GR 52 est pour moi important en terme d'entrainement pour mes intensités mais pour le cadre toujours splendide sur les 4 saisons.
Pour la route, au printemps, le Turini et tous les parcours autour de Sospel me permettent de m'entrainer en tant que grimpeur sur mon terrain favori, la montagne et les forts pourcentages.
C'est pour moi un équilibre et des repères de rouler à Sospel.

Nicolas Colluccini en pleine ascension.

NC. Sans aucun doute : l'ascension du col de Braus puis la descente vers l'Escarène et la remontée par le Turini (sans oublier la boucle de l'Authion) et enfin la descente sur Sospel. Il s'agit d'un magnifique parcours de montagne à seulement 25km de la maison. J'apprécie cet itinéraire tant pour la variété du paysage que pour la difficulté qu'il comporte. C'est de loin mon parcours préféré au départ de Sospel lorsque le temps le permet.

Un nouvel espace dédié à l'éducation canine sur Sospel

Rencontre avec Myriam Laini

Un parcours d'obstacles aménagé.

BONJOUR MYRIAM, OÙ EN EST VOTRE PROJET ?

Le terrain, situé à proximité du Col de l'Agaisen, a été aménagé à partir de septembre 2020. Lorsque l'achat a été conclu, nous avons dû préparer le terrain en commençant par le tondre puis le remettre à niveau.
Ensuite il a fallu délimiter la parcelle, installer les clôtures et préparer l'arrivée d'eau.
A ce jour nous attendons encore l'électricité et nous avons déposé une demande pour installer un vestiaire, des sanitaires et un local de stockage pour le matériel.

QUI PEUT PROFITER DE CES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ?

Le club est ouvert à toute personne désirant éduquer son chien avec des cours particuliers et collectifs. Il y aura également la possibilité de prendre des cours d'agility, un sport canin, dans lequel le chien évolue sur un parcours d'obstacles sous la conduite de son maître.

Dès que l'ensemble des travaux d'aménagement sera terminé, nous envisageons d'organiser des compétitions d'agility qui permettront de faire connaître ce sport au grand public et de montrer quelle belle complicité il peut exister entre un humain et son chien. Nous avons aussi comme ambition de recevoir des groupes scolaires de Sospel pour leur transmettre le respect, l'amour et la responsabilité d'avoir un chien.

SI JE SUIS INTÉRESSÉ, QUI JE DOIS CONTACTER ?

Pour avoir de plus amples renseignements, nous vous invitons à contacter directement le club :
« MONACO DOGS SCHOOL » au 06.02.08.58.45

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ AU TRAVAIL

Dès le mois de juillet, avec l'aide des employés municipaux, un effort a été réalisé sur le nettoyage, l'embellissement et l'animation du village. Le chapiteau a immédiatement été installé sur la Place des Platanes, et les deux feux d'artifices ont été confirmés. Malheureusement, avec la persistance de la crise sanitaire, une grande partie des festivités a malgré tout été annulée.

La rénovation du parquet de la salle de danse, devenu dangereux, a été réalisée cet automne.
Le recrutement d'un policier Municipal a été fait.

Les dossiers importants ont bien sûr été repris comme la création d'une station-service qui a immédiatement mobilisé toute notre énergie. Ce dossier est complexe avec d'un côté un seul terrain identifié dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme, situé sur la Zone d'Activité et appartenant à la CARF, et de l'autre des investisseurs privés. Dans ce contexte, la Mairie doit se limiter à un rôle de facilitateur pour aider les deux parties à trouver une issue favorable pour le bien de notre Commune. Les choses avancent cependant, mais pas assez vite compte tenu de l'urgence.
La nouvelle piste de Béroulf sera très prochainement améliorée. Les travaux à engager nécessitaient la signature d'un nouveau marché public, qui, compte tenu des délais réglementaires, n'a pu être attribué que fin 2020.

Un parquet rénové pour la salle de danse.

En effet, chaque opération d'envergure doit être accompagnée d'une demande de subventions et, en fonction du coût, de la passation d'un marché public. De ce fait les premières réalisations de notre mandat seront visibles courant 2021.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Mardi 1er septembre, Jean-Mario Lorenzi, accompagné de plusieurs de ses Adjoints, est venu assister à la rentrée scolaire. Cette année, les écoles maternelles et élémentaires comptent respectivement 130 et 203 élèves. La dotation annuelle par élève a été augmentée, passant de 45 à 50 euros et une somme de 300 euros par an a été accordée à chaque directeur pour le fonctionnement du bureau.
La commune poursuit l'accompagnement des projets pédagogiques, à hauteur de 1 000 euros pour l'école maternelle et 6 000 euros pour l'école élémentaire, ainsi que sa participation au départ des classes transplantées (environ 8 000 euros/an).
Concernant les travaux d'entretien, ils sont effectués chaque semaine par le personnel des services techniques.
Actuellement, les vidéoprojecteurs des classes de l'école élémentaire sont en cours de remplacement par du matériel plus performant (à courte focale et interactifs) ; nous remercions à cette occasion la Direction de l'Éducation Nationale Jeunesse et Sport de Monaco et Monsieur Bono pour leur don.
Est aussi prévu, pour ce début d'année 2021, l'équipement en vidéo-projecteurs de l'ensemble de l'école maternelle, qui, pour l'heure, ne possédait qu'un seul appareil.
Nous nous réjouissons qu'un partenariat efficace soit mis en place entre les enseignants et la municipalité, ceci permettant d'assurer un accueil quotidien malgré une situation sanitaire compliquée.
Nous remercions également l'Association des Parents d'élèves qui œuvrent, à nos côtés, pour le bien des enfants.

Création d'une police Municipale pour Sospel

Comme cela avait été annoncé lors de la campagne des Municipales, la nouvelle majorité a immédiatement travaillé pour la mise en place d'une Police Municipale de proximité.
Au terme de la procédure de recrutement, un agent expérimenté, Dov MIMOUNI, a été sélectionné, il prendra ses fonctions à la mi-janvier. Un bureau d'accueil sera aménagé dans la Mairie principale pour être au plus près de la population.

Son parcours professionnel :
Il a débuté sa carrière dans une Administration territoriale à la Ville de Paris en tant que Policier municipal et enseignant de judo.
Muté en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il a poursuivi ses études universitaires de droit à la faculté de Nice et dans le même temps, il était en charge du centre de prévention de la délinquance sur le territoire de Beausoleil avant d'intégrer la brigade de Nuit en qualité de Policier.
Responsable de l'unité de nuit, et sous l'autorité du Maire de Beausoleil, il a dirigé et conduit la politique sécuritaire durant 17 années.
Par le biais d'une convention de coordination avec les services de l'État, l'unité de nuit composée de 6 fonctionnaires (et 8 en été), travaillera en étroite collaboration avec le Commissariat de Menton.
Cette convention permet en effet d'élargir le champ de compétences des fonctionnaires de Police Municipale.
Conciliant le travail et les études universitaires, il parvient à poursuivre le cycle préparatoire de l'école nationale de la magistrature afin d'acquérir de solides notions de droit. Il décroche un diplôme de master 2 au sein de la faculté de droit de Nice ce qui lui permet de travailler en collaboration avec des cabinets d'avocats sur des questions de droit administratif.
Ému par le charme de la Ville de Sospel depuis de nombreuses années, il formule auprès de Monsieur le Maire une demande de mutation. C'est ainsi qu'il intègrera les effectifs de la Commune à compter du 14 janvier.

EXPRESSIONS LIBRES

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITE

"Après six mois de mandat, quel bilan pour notre action ? Malgré la persistance du Virus, et les restrictions imposées (confinements, couvre-feu), nous nous sommes immédiatement investis pour mettre en place notre projet de mandat.
Un travail a été engagé pour la propreté du village. L'ouverture du centre de loisirs a été étendue, un diagnostic a été établi pour la piste de Beroulf en vue de la conforter, et nous avons candidaté au projet "Petites Villes de demain" qui va nous permettre de mobiliser des crédits et des services supplémentaires.
Au delà de ces actions des jalons ont été posés dans de nombreux domaines, des demandes de subventions ont été adressées à nos partenaires financiers, des réflexions sont menées autour de la transformation de l'école actuelle, de la création d'une aire pour l'accueil des camping-cars, de la restauration du clocher de la cathédrale, de l'aménagement de la zone d'activités avec une station-service, etc.
Début 2021, et à la suite du départ de Monsieur Dol, Directeur Général des Services, et à l'arrivée d'un Policier Municipal, une nouvelle organisation des services administratifs sera mise en place autour du projet "Petites villes de demain".
Ce premier bilan nous conforte dans notre fierté d'appartenir à cette équipe soudée et performante et attise notre ambition d'agir toujours plus pour Sospel."

Les élus de la Majorité.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

"Dans ce premier numéro où 1/4 de page nous est alloué nous souhaitons communiquer sur le pouvoir de l'opposition. Nous sommes 6 élus sur les 27 conseillers. Cela ne nous permet pas d'influencer les votes. Bien que nous prenions part au débat de manière active, la circulation des informations reste très limitée. Nous avons un représentant par commission. Elles se sont très rarement réunies voire pas du tout pour certaines. Nous avons questionné à plusieurs reprises Mr le Maire sur tous les sujets sensibles comme l'urbanisme mais aussi pour veiller à ne pas perdre les avancées réalisées pendant les 6 années passées (station essence, gendarmerie, prévention des risques : études de sol à lancer, surveillance piste du Portugalier, recherche de solutions pour conserver les subventions obtenues pour le projet scolaire). Nous nous attachons donc à jouer un rôle de veille et d'alerte lorsque des projets nous surprennent comme le budget de 50 000€ pour les éclairages de Noël ou le retrait des composteurs. Dans ce contexte, nous espérons pouvoir continuer à compter sur votre soutien et vous souhaitons une bonne année 2021."

Les élus "Sospel Notre Pays"

RETOUR SUR LA TEMPÊTE ALEX

Conditionnement des colis sur Sospel.

La Commune de Sospel n'a été que faiblement impactée par la tempête Alex, comparativement aux vallées voisines de la Vésubie et de la Roya. Mais cette tragédie a aussitôt mobilisé toute notre énergie pour apporter une aide d'urgence. Dès le lendemain, la commune, en coordination avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sospel, allait s'organiser pour acheminer une aide d'urgence. Les commerçants, artisans, mais aussi simples citoyens, ont aussitôt répondu présents pour livrer des denrées alimentaires, prêter du matériel, trier, emballer, etc. Sospel est ainsi devenu en quelques heures la base arrière des opérations de secours pour la vallée de la Roya (convois humanitaires, héliportages, hébergement et restauration des équipes de secours,...).
Au-delà du soutien financier matérialisé par un don de 7802 € approuvé en Conseil municipal (2 € par habitant, montant décidé au niveau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française), la Ville de Sospel a participé à l'achat de produits d'urgence, a pris en charge l'hébergement et la restauration des équipes de bénévoles, l'accueil d'urgence de plusieurs sinistrés, le prêt de matériel, le stockage des denrées dans divers bâtiments communaux, etc.
Cette tragédie a permis de mettre en évidence la générosité des Sospelloises et des Sospellois qui a été saluée unanimement par nos amis de la Roya, élus et habitants. Vous pouvez être fiers de vous. Nous espérons maintenant que l'année 2021 apportera du réconfort aux sinistrés et leur permettra de tourner la page de cette nuit meurtrière du 2 octobre 2020.

Entretien avec Philippe Zugmeyer, Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sospel.

Philippe, deux mois après le passage de la tempête, quel bilan faites-vous de vos actions, vous qui avez été en première ligne ?

Au lendemain de la tempête, et en coordination avec la Mairie, nous avons décidé de nous mobiliser pour apporter notre aide. A l'origine nous pensions œuvrer essentiellement sur la vallée de la Bévéra, mais compte-tenu de l'importance des dégâts constatés dans la vallée voisine de la Roya, et de la fermeture des voies d'accès à l'exception de la route passant par Sospel et le Col de Brouis, nous avons immédiatement dû élargir notre rayon d'action.
Dans un premier temps nous avons géré les dons très importants avec notre équipe composée des membres de l'Amicale, de bénévoles venus spontanément apporter leur aide, et de pompiers. Il a fallu également mettre en place sur Sospel, durant tout le mois d'octobre, une base arrière pour loger (gymnase) et nourrir les nombreux intervenants : Marins Pompiers, équipes de la Croix-Blanche, diverses associations…

A ce jour, nous avons :
• acheminé 30 000 bouteilles d'eau et 60 Tonnes de denrées alimentaires et matériel divers après conditionnement ;
• aidé 6 familles à se reloger dans plusieurs communes (Castillon, Sospel, La Brigue, Fontan, Nice et Lucéram) ;
• coordonné chaque jour, durant 1 mois et demi, 1 groupe de travail se rendant sur la commune de Breil-sur-Roya ;
• déplacé des équipes de bénévoles sur plusieurs jours à Tende (10 jours), Saint-Dalmas (1semaine), Fontan (1 semaine) et au Col de Brouis. D'autres chantiers sont en préparation pour le mois de janvier.
• alimenté régulièrement en combustibles (pellets, pétrole) plusieurs familles impactées ;
• réalisé des achats de matériel (système de chauffage, meubles, électroménager …) avec les dons financiers collectés ;
• distribué du matériel agricole offert par plusieurs entreprises.
En 2021 les actions se poursuivront de manière plus ciblée, avec des aides apportées au cas par cas.
Cette tempête meurtrière aura mis en évidence un élan de solidarité et de générosité qui a largement dépassé le cadre de notre Département. Les dons et la main d'œuvre sont arrivés spontanément des quatre coins de France. Merci à tous pour votre aide, c'est grâce à vous que nous avons pu agir dès le premier jour.